

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 27 mars 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le vendredi 15 mars 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50 ÉTAIENT PRESENTS : 34 AYANT PRIS PART A LA DECISION : 35

Étaient présents: Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Était absente excusée ayant donné un pouvoir : Annick SOLIER a donné pouvoir à Hélène PAYET.

Étaient absents excusés : Bertrand GOSSET, Yvonne LE GAC.

Étaient absents : Pascal COTARD, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Christine SALMON a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240327-8: FIN_89511 BUDGET ZA VAL D'ARRY_APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Compte administratif 2023 du budget annexe « ZA VAL D'ARRY » retrace les éléments suivants

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges d'exploitation :	314 133,67 €	Autres produits de gestion courante :	0,48 €
Stocks de terrains aménagés au 01/01/2023	444 186,26 €	Stocks de terrains aménagés au 31/12/2023 :	758 319,45 €
Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement :	275,52€	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement :	275,52 €
TOTAL DF	758 595,45 €	TOTAL RF	758 595,45 €

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 est à l'équilibre. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement fin 2022 étant nul, la section de fonctionnement dégage un résultat cumulé équilibré.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Stocks de terrains aménagés au 31/12/2023	758 319,45 €	Variation des stocks de terrains aménagés au 01/01/2023 :	444 186,26 €
TOTAL DI	758 319,45 €	TOTAL RI	444 186,26 €

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 est déficitaire de 314 133,19 €. Le résultat cumulé de la section d'investissement fin 2022 étant nul, la section d'investissement laisse apparaître un besoin de financement des investissements de 314 133,19 €.

III- AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé sur l'exercice 2024 :

De reporter le déficit d'investissement au compte 001 pour un montant de 314 133,19 €

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Gérard LEGUAY et David PICCAND) décide :

- D'APPROUVER le compte administratif 2023 du budget annexe « ZA VAL D'ARRY »
- D'AFFECTER les résultats de la manière précitée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits. POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance, Christine SALMON Le Président, Gérard LEGUAY